



Exposition « Je ne veux pas de cet héritage »



Du lundi 21 novembre au vendredi 2 décembre

Dans le cadre de la préparation de la [journée mondiale de lutte contre les violences faites aux femmes](#), « France Victimes 49 » a réalisé une exposition.

Elle sera présentée du 21 novembre au 2 décembre au centre Jean Vilar d'Angers, 1 bis rue Henri-Bergson.
Horaires d'ouverture : [cliquez ici](#).

Afin de permettre au plus grand nombre d'en profiter, nous vous proposons de vous adresser sur simple demande par mail, une vidéo de l'exposition d'une durée de 6min 40 que vous pourrez diffuser sur vos sites web.

Depuis le 1er janvier 2022, « France Victimes 49 » a accompagné plus de 2500 femmes victimes. Les violences envers les femmes restent un sujet sociétal réel contre lequel nous ne pouvons rester neutre.

Vous ne pouvez pas venir sur site, une vidéo de l'exposition vous est proposée :

Le harcèlement sexuel. La loi du 6 août 2012 relative au harcèlement sexuel donne une définition plus précise mais aussi plus large qu'auparavant du délit de harcèlement sexuel. Elle aggrave les peines maximales encourues, réprime les discriminations commises à l'encontre des victimes, renforce la prévention du harcèlement sexuel dans le monde professionnel.

Comment réagir ? Deux numéros de téléphone sont à votre disposition :

- Le **3919**. Les femmes victimes de violences ou les témoins peuvent contacter le 39 19 du lundi au samedi de 8h à 22h. Ce numéro est gratuit depuis un poste fixe. Il est invisible sur les factures.
- Le « **08 victimes** » (**08 842 846 37**). Un numéro dédié à toutes les victimes de violences quel que soit le préjudice subi. Victimes ou témoins de harcèlement peuvent contacter le **08 Victimes**, 7 jour/7, de 9h à 21 h. Ce numéro est non surtaxé.